

Horticulture & Pépinières



En bref

L'horticulture et les pépinières répondent aux aspirations des consommateurs de plus en plus tournées vers l'environnement et la nature.

Mais, ce secteur n'échappe pas à la mondialisation des marchés qui l'oblige à renforcer les valeurs techniques de production comme la lutte raisonnée et la régulation climatique des serres. De nouvelles fonctions en aval du métier telles que la logistique, le transport, le

conditionnement, la mise en marché font leur apparition. Parallèlement, cette filière exige toujours plus de créativité dans la production de nouvelles espèces afin d'anticiper les attentes des clients. Ainsi, les entreprises sont passées d'une culture produit à une culture client. Pour apporter les réponses adaptées et acquérir de réelles compétences technologiques, elles ont dû faire appel à des compétences nouvelles.



Zoom sur

Horticulture & Pépinières

- Le secteur de l'horticulture ornementale comprend la production d'arbres et d'arbustes (conteneurs ou pleine terre), de plantes en pots, de plantes vivaces et aromatiques, de bulbes, oignons et semences, de jeunes plants (forestiers, viticoles...), ainsi que de fleurs et de feuillages coupés.
- Ce sont 5 050 entreprises horticoles sur toute la France qui exploitent près de 18 400 hectares, dont l'essentiel est en pleine terre ou en hors-sol. Seulement 15 % des surfaces sont couvertes (serres ou tunnels). Elles réalisent un chiffre d'affaires global de 1,595 milliard d'euros à la production.
- Les surfaces consacrées aux fleurs et feuillages coupés se situent principalement dans le Sud-Est (Var et Alpes-Maritimes) et celles dédiées à la bulbiculture, en Aquitaine. Les autres productions se répartissent sur l'ensemble du territoire (Source France Agrimer 2010).
- La distribution des produits emprunte plusieurs circuits: la vente directe, les jardineries, les grossistes qui alimentent les grandes surfaces, les fleuristes et enfin, les paysagistes.
- La production horticole française couvre moins de la moitié de la consommation nationale. La France importe essentiellement en provenance des Pays-Bas.

L'emploi dans la filière

Le secteur horticole est l'un des secteurs de l'agriculture qui emploie le plus de main d'oeuvre.

Au total ce sont **25 360** emplois (chefs d'entreprises et salariés compris), dont **16 043** permanents (8% du nombre total des salariés permanents de l'agriculture) qui sont occupés dans ce secteur.

en chiffres





Les enjeux & les impacts sur les métiers et les emplois



- **L'horticulture n'échappe pas à la mondialisation des marchés.** Les entreprises sont contraintes de passer d'une logique de produit à une logique de marché. Par conséquent, tous les salariés horticoles, quel que soit leur domaine d'intervention (production, vente, administratif...), doivent tenir compte de cet environnement pour ce qui concerne les marchés, les clients et les contraintes de distribution (délais, quantités, qualité).

- **L'horticulture est passée à la gestion des risques de maladie** avec de nouvelles techniques de production (lutte raisonnée, production biologique intégrée, régulation climatique des serres...).

- **Les nouvelles technologies telles que la mécanisation,** la robotisation, la palettisation, l'informatisation améliorent les conditions et l'organisation du travail, mais exigent de nouvelles compétences dans la conduite et la maintenance d'installations automatisées.

- **Les entreprises horticoles tendent à spécialiser leur production** en fonction de leur créneau de distribution (particulier, jardinerie, grossiste...) tout en se professionnalisant. Les activités relatives à la production sont de plus en plus pointues (biotechnologies, régulation climatique des serres, traitements phytosanitaires...).

- **La multitude et la variété des produits** mis sur le marché (fleurs, plantes, arbres...) développent des emplois dans la logistique (traitement, suivi, expédition des commandes).

- **Le secteur horticole se caractérise** par des entreprises de petite taille. Les emplois de cadres restent relativement rares et se rencontrent dans les entreprises de plus de 10 salariés.





Les principaux métiers de l'horticulture & pépinières

Les dénominations retenues sont les plus fréquemment rencontrées. Cependant, elles peuvent varier d'une région géographique à l'autre.

La répartition et le contenu des postes dépendent de la taille de l'entreprise et de son positionnement au niveau du marché (particulier ou autre).

Domaine de la production

● Agent horticole

Il prépare et met en place les cultures (rempotage, semis, plantations). Il réalise la protection des plantes (désherbage, traitement phytosanitaire...) et effectue des travaux culturaux (multiplication des végétaux, ébourgeonnage, gestion de l'ombrage...).

● Agent pépiniériste

Il met en place la culture de plants (prélèvement des boutures, préparation des sols, installation des substrats, repiquage des boutures). Il réalise la protection des plantes, des travaux d'entretien et de développement des plantes (taille, palissage, fertilisation, arrosage, binage... des végétaux).

● Chef de culture

Il assure la gestion technique de la production, organise le travail et encadre le personnel.

Domaine des expéditions

● Préparateur de commande, Responsable des expéditions

Interface entre la production et la commercialisation, le personnel de ce secteur assure la préparation et la distribution des produits négociés à la vente par le service commercial.

● Chauffeur poids lourds

Il assure le transport des marchandises.

Domaine de la commercialisation

● Technico-commercial, Directeur de vente

Ils assurent la vente des produits : définition de la commande, des quantités, de la qualité et des délais de vente.

Domaine de l'administration

● Secrétaire comptable

Elle intervient dans l'administration liée au fonctionnement de l'entreprise. Elle peut seconder le chef d'exploitation dans le domaine de la gestion financière et des ressources humaines.





Jeunes en orientation, l'accès aux diplômes et aux formations

L'enseignement agricole général, technologique et professionnel peut être intégré, par voie initiale, dès la classe de 4^{ème}. Il permet d'accéder à tous les niveaux de diplômes.

Il relève du Ministère de l'Agriculture :

Direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER)
1 ter avenue de Lowendal - 75007 PARIS

Tél. : 01.49.55.45.29

www.enseignement-agricole.agriculture.gouv.fr

Enseignement agricole public
www.educagri.fr

Enseignement agricole privé

Conseil National de l'Enseignement Agricole Privé (CNEAP)
www.cneap.fr

Union Nationale des Maisons Familiales Rurales d'Education
et d'Orientation (UMFREO)
www.mfr.fr

Union Nationale Rurale d'Education et de Promotion (UNREP)
www.maformationagricole.com

La formation professionnelle au service des salariés de l'agriculture

La formation professionnelle permet de s'adapter à un poste de travail, de renforcer des compétences, de sécuriser des parcours professionnels, d'évoluer d'un emploi à un autre.

Le FAFSEA finance :

• **la formation professionnelle des salariés,**

ainsi que 3 dispositifs ouverts aux demandeurs
d'emploi :

• **Contrat de professionnalisation,**

• **Préparation opérationnelle à l'emploi (POE),**

• **Accès des demandeurs d'emploi aux métiers
agricoles (ADEMA).**

Structure de proximité présente sur 22 sites
régionaux, le FAFSEA, par son action, contribue à
développer l'emploi qualifié en France.

Pour découvrir les dispositifs existants, contactez
votre délégation régionale FAFSEA.

www.fafsea.com

Les principales formations

Niveau V

- **Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole CAPA**
Productions horticoles spécialité Pépinières
Productions horticoles spécialité Productions florales et
légumières
- **Brevet Professionnel Agricole BPA**
Travaux des productions horticoles, spécialité Horticulture
ornementale et légumière

Niveau IV

- **Baccalauréat professionnel BAC PRO**
Productions horticoles
Technicien conseil vente de produits de jardin
- **Brevet professionnel BP**
Responsable d'atelier de productions horticoles
- **Certificat de spécialisation**
Plantes à parfum, aromatiques et médicinales à usage
artisanal ou industriel

Niveau III

- **Brevet de Technicien Supérieur Agricole BTSA**
Production horticole
Technico-commercial, spécialité jardins et végétaux
d'ornement
- **Certificat de spécialisation**
Responsable technico-commercial : horticulture ornementale

Niveau II

- **Licence professionnelle**
Aménagement du territoire et urbanisme spécialité
Gestion durable en horticulture et paysage
Productions végétales, cultures spécialisées et protec-
tion des cultures
Manager en entreprises d'horticulture et de paysage
Technico commerciaux en agrofournitures et plants
pour l'horticulture

Niveau I

- **Ingénieur horticole, Ingénieur en agriculture**
- **Master professionnel**
Horticulture méditerranéenne et tropicale
Biologie et technologie du végétal

Mieux connaître le secteur...

Fédération Nationale des Producteurs
de l'Horticulture et des Pépinières -
FNPHP

Tél. : 01.42.38.63.63

www.fnphp.com

FranceAgriMer

Tél : 01.73.30.33.00

www.franceagrimer.fr

